

# *Le Petit Burrhin*



*Bulletin municipal 2021*

# Sommaire.

<u>Administration de la commune</u>	Mot du Maire ..... 3 Informations pratiques ..... 4 Etat Civil ..... 9 Conseil municipal ..... 10 Les finances communales ..... 11
<u>Vie communale</u>	Centre de Première Intervention ..... 12 Amicale des Sapeurs-Pompiers ..... 14 Comité de fleurissement ..... 15 Intersociétés ..... 16 Société de Chasse « La Fraternelle » ..... 17 Bibliothèque municipale ..... 18 Actions sociales ..... 20 Artisans de la commune ..... 21 Landes tourbeuse des Oignons ..... 22 Souvenirs de Burrhins ..... 23
<u>École</u>	RPI Boz Ozan Reyssouze ..... 26 Sou des écoles Boz Ozan Reyssouze ..... 28 Syndicat intercommunal à vocation scolaire ..... 30
<u>Vie Inter-communale</u>	Paroisse St Sébastien ..... 32 Comité de jumelage ..... 33 PLUi & PCAET ..... 34 SCOT ..... 35 Maison de l'eau et de la nature ..... 36 Office du tourisme ..... 38 MARPA ..... 40 Services divers ..... 41
<u>Calendrier des fêtes</u>	Associations ..... 42 Agenda 2021 ..... 43 Plan de la commune ..... 44

# Mot du Maire



Mai 2020 a vu l'arrivée d'un nouveau conseil municipal, une équipe solidaire, prête à gérer au mieux les intérêts de la commune et à veiller au bien-être de ses habitants.

Ce bulletin annuel d'informations retrace les activités du conseil municipal et des associations en 2020. Il est le reflet de la vie communale, et si quelques incompréhensions se sont glissées, vous voudrez bien faire preuve d'indulgence à l'égard des bénévoles qui ont consacré du temps à l'élaboration de ce journal.

Je profite de cette parution pour remercier toutes les personnes qui œuvrent pour la commune.

Je pense en priorité au personnel communal qui doit parfois gérer des situations bien délicates.

Je salue également les adjoints et l'équipe municipale qui n'hésitent pas à mettre leurs compétences au service de la collectivité.

Malgré les nombreuses difficultés qui incombent au COVID, je salue le travail des bénévoles qui participent quotidiennement à l'embellissement de la commune.

Depuis sept mois, cette nouvelle équipe a engagé diverses actions et orientations, le contexte dû à la pandémie ne facilite pas les aboutissements des projets envisagés ou parfois engagés.

Le souci permanent de la municipalité reste la gestion du quotidien, en s'efforçant de limiter les frais de fonctionnement pour ainsi dégager des excédents.

Malgré les conditions dues à la crise épидémique actuelle et les restrictions imposées, j'encourage les Présidents et membres d'associations diverses à poursuivre leurs activités et les remercie pour leur dévouement autant au niveau communal qu'intercommunal.

A l'égard du contexte difficile actuel, les sapeurs-pompiers ne pourront vous remettre les calendriers à votre domicile, aussi je vous demande de ne pas les oublier.

Vivre dans une commune tranquille et agréable est le vœu de chacun. Que cette nouvelle année soit l'occasion d'envisager de faire de notre village un lieu accueillant.

En cette année 2021, les conseillers et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé et prospérité.

Bonne année à tous les burrhins et burrhines.

Le Maire  
Alain GIRAUD

# Informations pratiques



## LES ÉLUS

Maire : Alain GIRAUD  
1<sup>er</sup> adjoint Dominique BOYAT  
2<sup>ème</sup> adjoint Isabelle MONIN  
3<sup>ème</sup> adjoint Christian RIGET

## Conseillers municipaux

Denis PEULET  
Sébastien BESSARD  
Patrick PEDEUX  
Nathalie THEVENARD  
Coralie GUICHARD  
Richard RALLIER

Élise MARTIN  
Alain MONIN  
Thierry PERRONE  
Mélaine DELORME  
Guillaume GIRAUD



## CONTACTER LES ÉLUS

Pour prendre contact avec un élu, vous pouvez vous adresser auprès du secrétariat de mairie aux modalités suivantes :

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : 09 h à 11 h  
Mardi & vendredi : 14 h à 18 h  
Téléphone : 03.85.30.33.63  
Courriel :  
[mairie@communeboz.fr](mailto:mairie@communeboz.fr)

## LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Agent technique Laurent GUICHARD  
Agent Polyvalent Sylvie LOIZEAUX  
Secrétaire de mairie Laetitia COUTURIER



# Informations pratiques



## LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE

Salle communale		1 jour	2 jours
	Particuliers de la commune	80 €	100 €
	Particuliers de la commune (location de 3 h) Sans emprunt de vaisselle (goûter, réunion familiale....)		30 €
	Associations de la commune, syndicats du canton		Gratuit
	Particuliers, Sociétés hors communes	110 €	150 €
	Syndicats ou organismes hors canton		30 €
	Forfait chauffage du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril		15 € par jour
	Vaisselle cassée, perdue, détériorée		2 € par pièce
Terrain communal avec accès aux toilettes du local technique (uniquement habitant de Boz)		Gratuit	

## NUISANCES SONORES

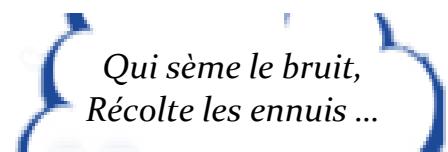
Avec l'arrivée de l'été, les travaux extérieurs se poursuivent et s'intensifient.

Le bruit d'un élément perturbateur de la tranquillité publique peut également porter atteinte à la convivialité.

La vie rurale que nous connaissons à Boz permet de vivre dans un cadre agréable. Mais la tranquillité dont nous jouissons doit au quotidien être assurée par chacun, grâce à un effort personnel et à des gestes de respect et de compréhension.

De ce fait, il est interdit d'utiliser les outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux horaires :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19H
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



### Moins de pesticides, plus de nature

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va souvent de pair avec un changement des pratiques d'entretien des espaces de notre commune.

Changeons notre regard sur ces plantes sauvages.

### Un entretien toujours réalisé

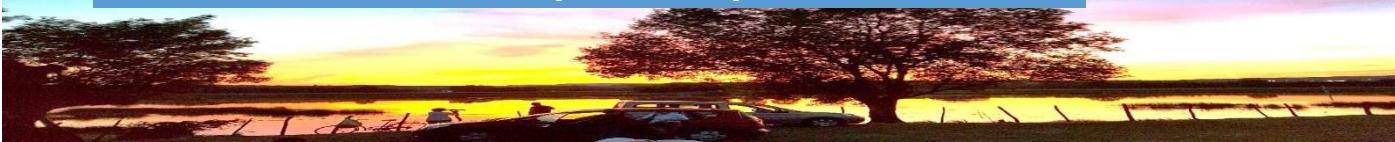
Certes, des herbes spontanées apparaissent, mais la collectivité entretient toujours autant l'espace public. Ce regain de « sauvage » dans nos rues témoigne d'une meilleure prise en compte de votre santé et de la qualité des eaux qui vous entourent.

### Extinction nocturne de l'éclairage public



Depuis le 7 janvier 2019, l'extinction nocturne de l'éclairage public est mise en place de 23h30 à 5h30 sur l'ensemble de la commune à l'exception du centre.

# Informations pratiques



## BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Pascal COULAS

Ouverture :

Samedis de 10 h à 12 h

Téléphone :

03 85 40 28 27

Courriel :

[bibliotheque-boz@listes.marelle.org](mailto:bibliotheque-boz@listes.marelle.org)  
<https://reseaubibliotheques-ccbressetsaone.fr>

## ÉCOLE

Frédéric Mathy

Murielle Mathy

Téléphone :

03 85 30 60 28

Courriel :

[ce.0010732r@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010732r@ac-lyon.fr)



## PRESSE

### LE PROGRÈS

Pascal COULAS

06 75 76 34 58

[pascal.coulas@orange.fr](mailto:pascal.coulas@orange.fr)

La **Voix de l'Ain**

Maryvonne BERTHOUD

03 85 30 39 55

[maryvonnebd@yahoo.fr](mailto:maryvonnebd@yahoo.fr)

## UN PEU DE CIVILITÉ....

Trop souvent, il est remarqué des véhicules mal garés OU circulant trop vite dans toute la commune, et sont donc en infraction avec le Code de la Route.

Parents, pensez à équiper votre enfant d'un gilet jaune pour les déplacements le long de la route.

Les services de la Gendarmerie assurent une présence régulière pour la sécurité de chacun.

Les élus de la commune font donc appel au bon sens et à la civilité de chacun. La sécurité de chacun commence par la sécurité des autres !



## MONOXYDE DE CARBONE

### COMMENT PREVENIR LES INTOXICATIONS ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).



Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

*En savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/>*

# Informations pratiques



## DIVAGATION D'ANIMAUX

Il est rappelé que la divagation d'animaux domestiques et de bétails est interdite.

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse ou maîtrisés par leurs propriétaires qui en sont responsables. Un animal errant est dangereux pour lui mais surtout pour les administrés et peut causer de nombreux dégâts (accidents sur la voie publique, destruction de poulaillers...).



Pour les animaux de bétails, selon les articles L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales, le Maire est tenu d'intervenir pour faire cesser toute divagation de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de chevaux. Les propriétaires des animaux peuvent encourir des sanctions pénales en cas de divagation constatée par les élus locaux.

## CARTE D'IDENTITE

Depuis le 21 mars 2017, en application de l'arrêté ministériel du 9 février 2017, l'instruction des demandes de carte nationale d'identité incombe aux seules mairies dotées d'un dispositif de recueil. Les communes concernées les plus proches sont :

- ❖ dans l'Ain : Pont-de-Vaux, Montrevel-en-Bresse,
- ❖ en Saône et Loire : Mâcon, Tournus, Chalon-sur-Saône.

Pour tout dépôt de dossier en mairie de Pont-de-Vaux, vous devez impérativement prendre rendez-vous au 03 85 51 45 60

Afin de gagner du temps, vous avez la possibilité de vous rendre sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et compléter une pré-demande en ligne.



## Numéros utiles

- Pompiers ..... 18 ou 112
- Brigade St Laurent ..... 03 85 23 81 10
- Ambulances Pont-de-Vaux ..... 03 85 23 81 70
- Poste de Pont-de-Vaux ..... 03 85 23 81 10
- EDF sécurité dépannage ..... 08 10 33 30 01
- GDF sécurité dépannage ..... 08 10 04 73 33
- Centre antipoison : ..... 04 72 11 69 11
- Assistante Maternelle  
RAM les Moussaillons ..... 03 85 20 56 16
- Assistante sociale  
Mme Sonia LAGARDE ..... 03 85 39 12 71
- Conciliateur ..... 03.85.51.45.60

BIENTOT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
C'EST OBLIGATOIRE

Le Recensement Citoyen Obligatoire (RCO) doit être effectué à partir des trois mois qui suivent la date anniversaire de vos 16 ans. Nous vous rappelons que l'attestation de recensement militaire est exigée pour passer le permis de conduire, un concours ou alors un examen d'Etat.

Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



<https://ants.gouv.fr>

## Informations pratiques



# **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**

Jour de collecte : les lundis matins



- + Utilisez uniquement les conteneurs remis par la Communauté de Communes ou la mairie et déposez vos déchets non recyclables à l'intérieur dans un sac bien fermé.
  - + Présentez votre bac toutes les semaines à la collecte.
  - + Les conteneurs doivent être rentrés le soir même de la collecte.
  - + Ne mettez plus de sacs poubelles directement sur le trottoir.



**! Le dépôt de déchets sauvages ou au pied des Points d'Apport Volontaire reste interdit, cela complique le travail des agents et pose des problèmes d'hygiène accrus en cette période d'épidémie.**

## LA DECHETTERIE

## Horaires d'hiver (novembre à février)

Lundi : 14 h - 17 h

Mardi : fermée

Mercredi : 14 h - 17 h

Jeudi : 9 h - 12 h

Vendredi : 15 h - 17 h  
Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

Profes

## Horaires d'été (mars à octobre)

Lundi : 14 h - 18 h

Mardi : fermée

Mercredi : 14 h - 18 h

Jeudi : 9 h - 12 h

Vendredi : 15 h - 18 h  
Samedi : 9 h - 12 / 14 h - 17 h

Professeur

## LES DECHETS VERTS

**Des solutions respectueuses de la santé et l'environnement existent**

Compostage individuel	Collecte en déchetterie	Broyage
<ul style="list-style-type: none"> <li>déchets de jardin</li> <li>déchets de tontes</li> <li>déchets alimentaires...</li> </ul>	<p>vous pouvez déposer les déchets verts en déchetterie. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.</p>	<p>Il peut servir de paillage des sols empêchant ainsi la pousse d'herbes indésirables et permettant de conserver l'humidité du sol.</p> <p>Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.</p> <p><b>L'association Economie Solidarité Partage</b> de Tournus peut intervenir chez vous à partir de 2m<sup>3</sup> : <a href="http://www.economie-solidarite-partage.com">www.economie-solidarite-partage.com</a></p>

# Etat civil



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX BURRHINS !!!

**Jade MOREL**, née le 25 janvier 2020  
Fille de Arnaud MOREL – 127 Rue de la Mortelle

**Liyah, Anasthasia, Nami HOARAU**, née le 2 février 2020  
Fille de Julien HOARAU et Audrey ARABOUX – 229 rue des Nièvres

**Lise BORJON-PIRON**, née le 3 août 2020  
Fille de Téophane BORJON-PIRON et Marjolène MARGUIN – 284 rue de la Mortelle

**Mylo JANNEQUIN LEDUC**, né le 7 octobre 2020  
Fils de Billy JANNEQUIN et Claire LEDUC – 44 rue de l'Ecole

**Charles Pierre, René, Maurice MARCHAL**, né le 9 octobre 2020  
Fils de Jérôme MARCHAL et Astrild VAUDAINE – 439 rue de l'Etang

**Keycie, Maria, Lucie WITZMANN**, née le 17 octobre 2020  
Fille de Jonathan WITZMANN et Mélanie MARTINS – 158 rue du Platane

**Lisa GAUDIAU**, née le 28 décembre 2020  
Fille de Julien GAUDIAU et Audrey BERGER – 98 chemin du Cernay



## FELICITATIONS AUX JEUNES MARIES !!!



**Mme DELORME** Mélaine et **M. BURAVAND** Sébastien  
Domiciliés à Boz (01)  
Célébré le 22 août 2020

## L'EQUIPE MUNICIPALE ADRESSE SES SINCERES CONDOLEANCES AUX FAMILLES

Mme FATTIER Solange – 90 ans  
8 Rue de la Mortelle  
Décédée le 17 mars 2020

Mme MONTEIRO Angela – 58 ans  
16 place du 19 mars 1962  
Décédée le 22 janvier 2020

Mme MAZUY Monique – 86 ans  
166 Rue des Nièvres  
Décédée le 25 mars 2020

Mme PERRON Hélène – 103 ans  
Epadh de Pont de Vaux  
Décédée le 1<sup>er</sup> novembre 2020

Mme COULAS Marie Thérèse – 90 ans  
95 Route de l'Etang  
Décédée le 12 juillet 2020

Mme JOUBERT-LAURENCIN Michèle – 79 ans  
298 route de la Gare  
Décédée le 31 juillet 2020

M. BUIRET-MONTAGNY Luc – 55 ans  
233 Rue de la Mortelle  
Décédé le 27 novembre 2020



# Décisions du conseil municipal



## Voirie

- Réflexion de reprise des travaux d'aménagement d'un trottoir route de l'Etang
- Acquisition d'une élagueuse
- Acquisition d'une benne 3 points

## Eaux pluviales

- Busage de fossés lieu-dit des Curtils
- Busage du fossé vers l'ancienne lagune en vue du plan d'épandage

## Espaces publics

- Réparation de la croix du cimetière et de celle devant l'église, du banc du cimetière et de celui de l'école
- Réfection de la mise à l'eau du Port Celet par la VNF

## Assainissement

- Etude du démantèlement de l'ancienne lagune

## Sécurité

- Reprise de la participation citoyenne (en attente de levée de restrictions liées à la COVID 19 pour organiser une réunion publique).

## Patrimoine

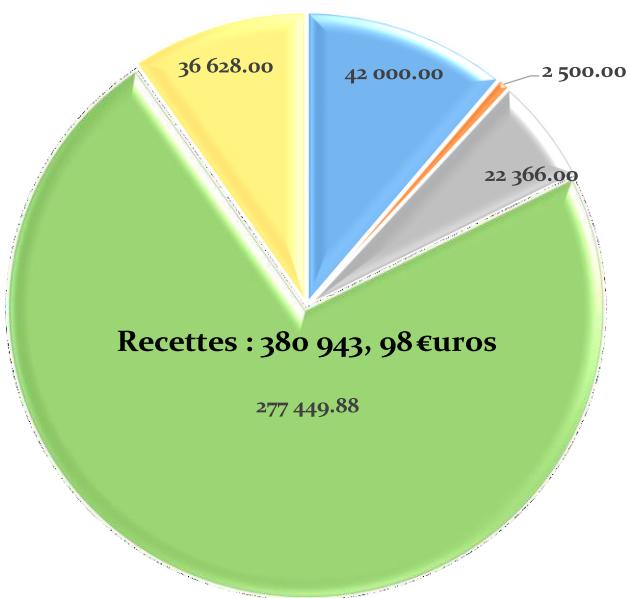
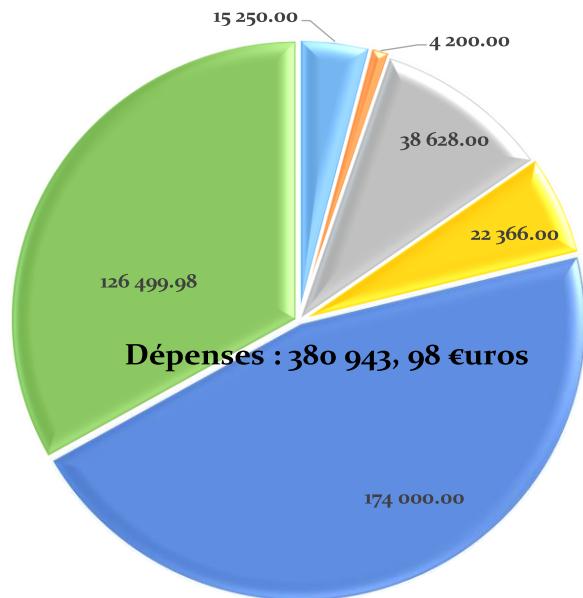
- Étude et demande de subventions pour la réfection du clocher de l'église et des plafonds intérieurs



# Finances communales



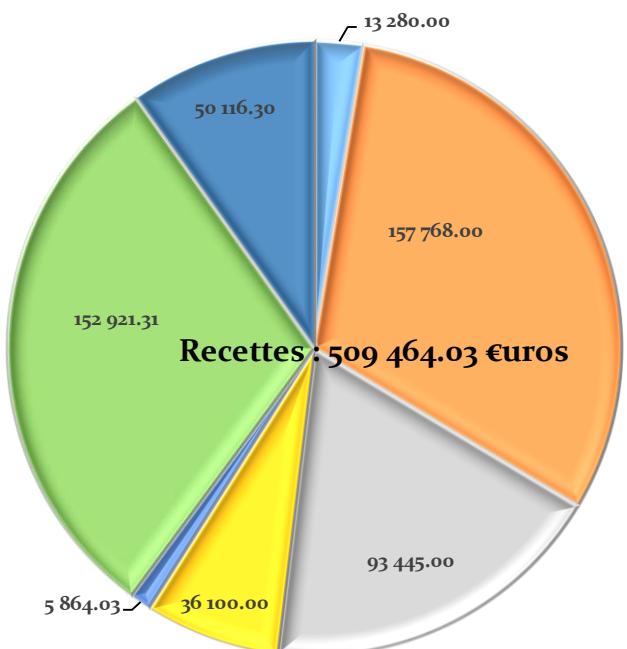
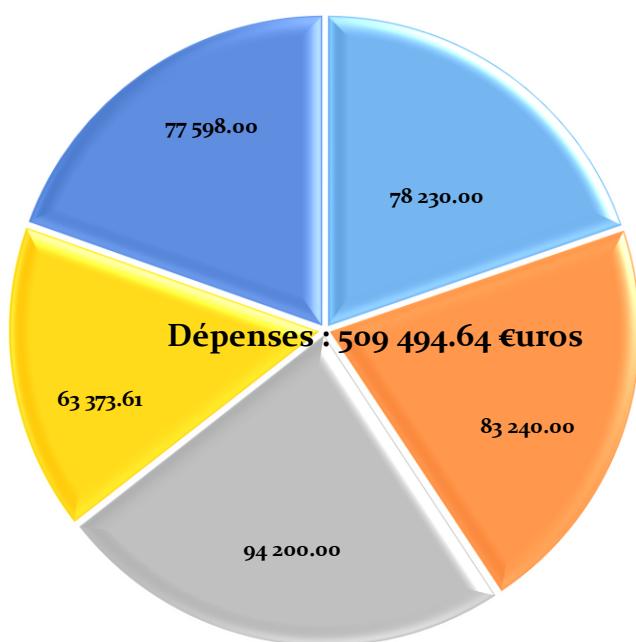
## BUDGET PRINCIPAL



- Charges à caractère général
- Dotations aux provisions et amort.
- Emprunts et dettes assimilées
- Emprunts et intérêts
- Subventions d'investissement
- Immobilisations corporelles

- Produits des services
- Produits exceptionnels
- Dotations et participations
- Excédent antérieur reporté
- Amortissements immobilisations

## BUDGET ASSAINISSEMENT



- Charges à caractère général
- Autres charges gestion courante
- Emprunts et dettes assimilées
- Charges de personnel
- Déficit d'invest. reporté

- Produits des services
- Dotations et participations
- Excédent fonction. reporté
- Subventions d'investissement
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion
- Dotations Fonds divers

# Centre de Première Intervention



---

Le CPINI de BOZ est constitué de 9 Sapeurs-Pompiers

ADJUDANT PEULET Thierry

SERGENT DRUESNES Cyrille

CAPORAL POLONI Eric

ière CLASSE BOYAT Maëva

ière CLASSE DOUARD Nicolas

ière CLASSE GUICHARD Jérôme

ière CLASSE MONDET Damien

ière CLASSE ANDRE Nicolas

SAPEUR BORJON-PIRON Téophane

CHEF DE CORPS

ADJOINT CHEF DE CORPS

---

2020 a été une année difficile pour le CPINI.

La crise sanitaire de la Covid 19 a modifié toute notre organisation. Le planning des manœuvres a été mise en place par Cyrille DRUESNES mais celles prévues en avril et en mai ont dû être annulées suite aux directives du SDIS. Les suivantes ont pu se réaliser en respectant des protocoles. Le recyclage secourisme de 6h s'est réalisé au CIS de PONT-DE-VAUX.

Téophane BORJON-PIRON a réussi sa formation de secours à personne.

Il est opérationnel pour toutes les interventions « assistance à personne ».

Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre se sont faites en comité restreint avec aucune remise de nouveau grade. Celles-ci se feront dès que les conditions le permettront.

Dominique BOYAT a cessé son activité de sapeur-pompier après 35 ans de service. Merci pour ces années et nous lui souhaitons bonne réussite pour son nouvel engagement dans notre commune.

Alexandre GRANGER a quitté la commune pour des raisons professionnelles, mais a continué son engagement de sapeur-pompier en intégrant le CPINI de REPLONGES.

Le nombre d'interventions du 01/12/2019 au 01/12/2020 :

le CPINI n'a pas été déclenché pour les secours à personnes en avril, mai, juin, novembre et décembre (le but est de limiter les sapeurs en intervention pour les risques liés à la COVID)

- Secours à personnes 9
- Incendie 4
- Opérations diverses 28

L'année s'est terminée avec une triste nouvelle, Luc BUIRET-MONTAGNY Caporal-Chef, nous a quittés le 27 novembre, à la veille de ses 55 ans laissant un énorme vide... Nos pensées vont pour Marianne, Jeanne et Simon.

Luc est rentré au CPINI en 2001, nommé Caporal en 2009 et Caporal-Chef en 2015. Luc, tu étais un maillon essentiel dans notre centre, volontaire, engagé et toujours le sourire. L'ensemble des sapeurs a ressenti une immense douleur à l'annonce de ton départ.



Des recrutements sont en cours avec une arrivée prochaine (après validation des tests physiques et d'aptitude médicale) de 2 nouveaux pompiers.

D'autres seraient les bienvenues donc si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux manœuvres, ou contactez un pompier. Ce sera avec plaisir de vous accueillir et de vous présenter notre fonctionnement de ce service à la population. Avec cette nouvelle structure tout est là pour se former, se recycler et intervenir le mieux possible. L'ensemble CPINI (partie opérationnelle) et l'amicale (association) font que l'on retrouve un esprit d'équipe, une cohésion et une solidarité entre tous.

Le chef de corps

# Amicale des Sapeurs-Pompiers



## La composition du bureau

Président : GUICHARD Jérôme  
Secrétaire : MONDET Damien  
Trésorier : DOUARD Nicolas

Pour la 9ème année, c'est le 1<sup>er</sup> dimanche de janvier que l'amicale a convié les épouses, les enfants ainsi que les Anciens Sapeurs-Pompiers à venir déguster la traditionnelle galette des rois. Cela bien sur après que nos soldats du feu aient participé à leur manœuvre.



Cette année, nos habitudes concernant la distribution des calendriers ont été modifiées au vue de la situation.

La distribution a dû se faire directement dans les boîtes aux lettres des habitants. Malheureusement, nous n'avons pas eu le choix car c'est toujours un plaisir de venir vous apporter le calendrier tout en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

## Vente de cassoulet à emporter :

C'est à la caserne que les pompiers de la commune ont distribué les 251 parts.

**La journée bréchets** habituellement au mois de mai n'a malheureusement pu se dérouler. En effet, la crise sanitaire actuelle a entraîné son annulation.

C'est début septembre et tout en respectant le protocole sanitaire que nous avons fait la **journée détente**. Pompiers en activité, retraités, conjoints(es) et enfants se sont réunis au sein de la caserne pour un repas en toute amitié et sous un beau soleil.

Cette fin d'année a été marqué par la perte du Sapeur-Pompier Luc BUIRET-MONTAGNY. Il avait intégré le bureau de l'Amicale en 2001 et a occupé son rôle de trésorier pendant de nombreuses années. Nos pensées vont à lui ainsi qu'à sa famille.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers remercie les habitants de la commune pour leurs participations lors de nos manifestations.

*Respectons les gestes barrières et prenez soin de vous !*

# Comité de fleurissement



Nul doute que l'année 2020 restera gravée dans les mémoires.

Certes la nature ne s'est pas arrêtée pour autant, elle était même en avance ce Printemps !

C'est plutôt la pluie qui a fait défaut cet été.

Le Comité de Fleurissement a dû s'armer de patience, entre confinement, difficulté

d'approvisionnement des horticulteurs, et a dû redoubler d'efforts pour préparer les parterres fin mai en arrosant en conséquence les massifs tout l'été. Le résultat a malgré tout été au rendez-vous et a égayé la commune.

Le Comité a également fleuri les tombes des anciens combattants.

Les contraintes sanitaires ont empêché le déroulement des manifestations habituelles : vente de tripes avec l'association Boz Auto Sport,



**BOZ**  
Comité de Fleurissement

concours de pétanque avec la Société de Chasse, défilé et animations du 8 décembre.

Seule la vente de plats à emporter a pu avoir lieu en février.

Difficile dans ces conditions de tirer bénéfice d'une telle année.

Le Comité de Fleurissement reste néanmoins optimiste et proposera de nouvelles dates pour 2021.

**Pour 2021**, le comité poursuivra l'embellissement de la commune, se chargera du remplacement des pots devant le cimetière et renforcera l'arrosage automatique.

Le Fleurissement souhaite organiser les manifestations suivantes :

- **6 février**, vente de plats à emporter, bœuf bourguignon et boulettes
- **28 mars**, vente de saucissons beaujolais avec le rassemblement Boz Auto Sport
- **3 juillet**, concours de pétanque avec la société de Chasse
- **11 septembre**, Saône en Fête 3<sup>ème</sup> édition sur le site du Port Celet
- **28 novembre**, vente de tripes avec le rassemblement Boz Auto Sport
- **10 décembre**, illuminations et parcours aux flambeaux

*Ces dates sont données sous toute réserve en fonction des protocoles sanitaires en place et à venir.*

Le comité encourage les burrhins et burrhines qui souhaiteraient venir compléter l'équipe pour embellir et animer la commune, dans une ambiance toujours conviviale !

Le comité tient à remercier l'ensemble de ses membres et les bénévoles qui ont participé à l'embellissement de la commune. Il remercie également la commune pour la subvention accordée.

Président : Patrick PEDEUX 06 88 18 75 48  
Trésorière : Armelle RIGET 06 32 22 40 44  
Secrétaire : Frédéric ROUXEL 06 14 34 69 10

Membres : Christian ARTZNER, Marianne et Alain BESSARD, Nathalie BESSON, Réjane BOHELAY, Simone FÈVRE, Alain GIRAUD, Jean-Claude LAURENT, Alain MONIN, Christian RIGET, Anna Paula SOUTO.

# Intersociétés



L'Intersociétés de Boz est un regroupement des associations de la commune, elles ont du matériel en commun qu'elles utilisent lors de leurs manifestations. Ce matériel, quand il n'est pas utilisé, est également proposé à la location aux particuliers. Si vous en avez besoin n'hésitez pas à nous contacter.

Voici la liste du matériel que vous pouvez louer toute l'année :

Matériel	Tarifs	Tarifs hors commune
<b>Tunnel</b>		
Montage et démontage	20 € / élément	20 € / élément
4 éléments sans montage	180 €	225 €
3 éléments sans montage	135 €	180 €
2 éléments sans montage	90 €	135 €
1 élément sans montage	45 €	90 €
<b>Matériel</b>		
2 Tentes pliantes 3X6 m	20 € / unité	
Table pliante	2 €	
Percolateur	15 €	
Friteuse	50 €	
Machine à Hotdog	20 €	
Verres buvette par 10	0,50 €	
Chaise	0,50 €	
<b>Remorque-frigo</b>		
1 jour	60 €	
2 jours	80 €	
Si rendue sale	30 €	

**Contacter M. GUICHARD Laurent au 06.33.95.58.13 avant 20h30.**



Merci de votre compréhension.

Le Président : Laurent Guichard

# Société de chasse « la Fraternelle »



Pour la saison 2020-2021, les effectifs de la société de chasse sont stables et composés de 8 sociétaires et 5 cartes à l'année.

Suite à un printemps plutôt sec, la reproduction des lièvres semble avoir été favorable. Plusieurs couvées de faisans ont également été vues sur la commune.

Cette année, nous avons déménagé notre cabane de chasse.

Le déménagement initialement prévu au printemps a dû être reporté au mois d'août en raison de la crise sanitaire. Il y a eu un long travail de préparation pour démonter le toit de la cabane avant son transport. Il a également fallu remblayer pour la mise à niveau du nouvel emplacement. Avec l'aide d'un transporteur et d'un agriculteur local, nous l'avons déplacé sur son nouvel emplacement, ensuite le toit a dû être remonté. D'autres travaux d'aménagement se feront au printemps après la saison de chasse.



Cette année, pour continuer nos actions en matière de sécurité lors des battues, nous avons racheté six nouveaux miradors que nous avons montés et mis en place début octobre.

En raison du confinement, une vente de plat à emporter prévue fin mars a dû être annulée, le concours de pétanque n'a pas eu lieu non plus. Une partie des bénéfices de ces manifestations permet les lâchés de gibiers, ceux-ci seront moindre cette année.

***La société de chasse vous souhaite une bonne année 2021.***

# Bibliothèque municipale



2020 fut une année bien particulière pour la bibliothèque municipale. Les périodes successives de confinement ont réduit considérablement ses jours d'ouvertures.

De plus, les conditions sanitaires n'ont pas incité les habitants à la fréquenter. C'est bien dommage, car l'équipe de bénévoles s'est étoffée et de nouvelles idées sont en préparation. Nous sommes actuellement 8 bénévoles, dont 2 dédiés aux animations scolaires. Sandrine Druesnes, Olivier Pasquier et Pascal Coulas ont rejoint l'équipe en cours d'année.

L'agencement de la bibliothèque a été revisité. Sur ses rayons on peut trouver toutes sortes d'ouvrages. Ceux-ci nous appartiennent grâce au financement de la commune et de la communauté de communes que nous remercions. Sont aussi proposés des ouvrages de la Bibliothèque Départementale de Prêt où les bénévoles s'approvisionnent, en général, 2 fois par an.

La bibliothèque de Boz fonctionne également en réseau avec les bibliothèques du secteur de la communauté de communes Bresse et Saône. Ceci veut dire qu'avec sa carte, chaque lecteur peut emprunter un livre ou un CD ou un DVD dans toutes les bibliothèques concernées. Il convient simplement de ramener l'objet où il a été emprunté. Le service est gratuit et le mode d'emploi est ici :



Réserver en ligne sur  
<https://reseaubibliotheques-ccbresseetsaone.fr>

## Mode d'emploi (Limité à 3 réservations par carte)

- 1 - Je me connecte à mon compte :
  - Identifiant : n° de carte-lecteur (demandez-le nous par mail ou tel. si vous ne le connaissez pas)
  - Mot de passe : JJMM de naissance (à changer à la 1ère connexion)

- 2 - Je recherche des documents
  - onglet Catalogue puis Support du
  - module Recherche avancée : ici je peux chercher par titre, auteur, mots-clés, support (livre, DVD...), public (adulte/jeune), genre (roman policier, documentaire jeune...) et surtout sélectionner ma bibliothèque (en bas de la page)

- 3 - Je sélectionne un titre qui m'intéresse puis je réserve exemplaire de ma bibliothèque habituelle ou, à défaut, celui d'une autre bibliothèque du réseau. Dans ce cas j'irai le chercher et le ramènerai dans celle-ci.  
Pour chaque exemplaire, il est indiqué s'il est sorti ou en rayon, si s'il est déjà réservé Priorité 1 = 1 réservation.  
Un email vous est envoyé dès que le document est disponible.



Les lecteurs peuvent aussi choisir des livres sur le portail de la BDP, ici :  
<https://lecture.ain.fr/>

Une fois leur choix fait, ils en font part aux bénévoles soit en se rendant à la bibliothèque aux heures d'ouverture, soit en envoyant un mail à l'adresse suivante : [bibliotheque.boz@gmail.com](mailto:bibliotheque.boz@gmail.com)  
Une navette de la BDP apporte les livres réservés tous les 15 jours.

## **DES PROJETS POUR 2021**

Mais la bibliothèque, ce n'est pas un placard où sont alignés des livres. C'est aussi un lieu vivant et d'échanges, où l'on peut partager ses connaissances et se cultiver à la rencontre des autres.

Les bénévoles souhaitent la faire évoluer. Plusieurs projets sont en cours de réflexion. On peut envisager des animations sur des thèmes culturels ou en rapport avec une passion. La photo, par exemple, avec la création d'un club photo en collaboration avec ANIM'BOZ ou le jardinage en mettant en place une Grainothèque (bourse d'échange de graines pour le jardin).

### **Une grainothèque, qu'est-ce que c'est ?**

Un système d'échange gratuit de graines entre habitants et accessible à tous.

Graines de fruits, légumes, fleurs ornementales et comestibles se troquent ici !

Apportez vos graines et échangez-les avec celles des autres habitants. Autoproduction et sans pesticides bienvenues. Prendre et donner des graines à la grainothèque, c'est plus économique, plus convivial, plus riche de découvertes, et meilleur pour notre environnement !

Si ces projets vous intéressent, ou si vous avez d'autres idées pour faire vivre la bibliothèque, n'hésitez pas à venir nous rendre visite. Tous les samedis de 10H à 12H ou par mail : [bibliotheque.boz@gmail.com](mailto:bibliotheque.boz@gmail.com)



L'équipe de gauche à droite :

Marie-Claire Rousset. Sandrine Druenes. Monique Cote. Olivier Pasquier. Pascal Coulas. Marie-Pierre Grillet.

Manquent sur la photo : Pascale Ohl. Laure Martinez

# Actions sociales



Le **Centre Communal d'action social** de la commune intervient dans l'aide auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles en difficultés, ainsi qu'à l'organisation des activités sociales (repas des anciens, concours de belote, etc...) en liaisons avec les institutions publiques et privés.

## Les membres du C.C.A.S

☞ Les élus : M. Alain GIRAUD, Mme Mélaine BURAVAND, Mme Coralie GUICHARD, Mme Nathalie THEVENARD, Mme Isabelle MONIN, Mme Elise MARTIN, M. Patrick PEDEUX

☞ Les bénévoles : M. Laurent GUICHARD, Mme Eliane BOYAT, Mme Sandrine DRUESNES, Mme Nadine PEDEUX, Mme Catherine GANDY, Mme Dolorès MARTIN, Mme Anna-Paola SOUTO

## Les manifestations

### **2 février 2020**

Le traditionnel tournoi de belote a eu lieu le 2 février 2020 avec 30 doublettes participantes. À l'issue du concours, ce sont Jean-Marc Catherin et Claude Guérin de Manziat qui remportent les canards. Ils devancent Guillaume Giraud de Boz et Roger Monerrat de Gorrevod. Les bénéfices de cette après-midi de jeux permettront à la commune d'aider les personnes dans le besoin.



### **12 décembre 2020**

Compte tenu de la crise sanitaire, le repas des Aînés n'a pu se tenir comme le veut la tradition. Soucieux de faire un geste, le CCAS a décidé d'offrir des plateaux repas à emporter, livrés directement à domicile le samedi 12 décembre 2020. Les personnes de la commune hospitalisées se sont vues remettre un colis.



## Autres actions

Les actions du CCAS ne se limitent pas uniquement aux manifestations. Ces membres ont établi un contact avec les personnes vulnérables en périodes de confinement et de canicule afin de recenser leur besoin et leur apporter soutien et écoute.

# Artisans de la commune



**Mathieu LEBON**  
MENUISIER AGENCEUR POSEUR  
06 77 15 29 81  
[contact@mathieulebon.com](mailto:contact@mathieulebon.com)

**CDLM**  
L'Atelier de la Marbre  
Enseignes Panneaux Banderoles  
**PUB & DECO**  
tous Véhicules  
*Offrez-vous une image!*  
Tél: 09 72 95 15 20  
Zone commerciale et artisanale route de la Zone Actif Parc 01190 BOZ  
[www.letatelier-de-la-marbre.fr](http://www.letatelier-de-la-marbre.fr)

**AU PTIT PLAISIR CHAMPÊTRE**  
GRILL PARTY / REPAS CHAMPÊTRE  
PARCE QUE TOUT MOMENT DE CONVIVIALITÉ EST UN ÉVÉNEMENT  
Contact: 06 03 17 49 72 - 06 48 47 64 79  
Boz 01190 - City le Bois 21000

**MAISON TRIPOLIX**  
VINS & SPIRITUÉS ANCIENS  
FRANCK MAURE  
339 rue de Montpellier n° 959 BOZ - France -  
Tél: (+33) 06 87 77 11 64 / mail: [contact@tripolix.fr](mailto:contact@tripolix.fr)  
Site web: <https://tripolix.com>  
Facebook: les élusirs du dédale tripolix

**BENOIT & GUENIN sarl**  
**MAÇONNERIE**  
Carrelage - Charpente - Couverture - Clôture  
01190 BOZ 01190 SERMOYER  
06 80 04 71 60 0681456949

**M'AIN VERTE**  
ENTRETIEN ESPACE VERT  
spécialiste taille arbres fruitiers  
travaux de jardinage  
crédit d'impôts de 50%  
**06.79.68.10.04**  
RALLIER RICHARD  
01190 BOZ  
[raller.richard@orange.fr](mailto:raller.richard@orange.fr)

**La vie à domicile**  
Ménage, course, compagnie,  
sortie...  
VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT À DES AIDES FINANCIÈRES, MAIS VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE CONTACTEZ-MOI  
Déduction fiscale 50%  
CESU accepté

**MENUSERIE**  
BORJOMPISON juan-lys  
ALU - PVC - BOIS  
Fenêtres-Vitreuses-Portails-Volets-  
Stores-Escaliers  
24 Activar  
01190 BOZ  
03 85 51 58 65  
09 59 02 97 69  
[menuserie.borjoni@free.fr](mailto:menuserie.borjoni@free.fr)

**BIO RENOV AUTO**  
01190 BOZ  
[biorenovauto@gmail.com](mailto:biorenovauto@gmail.com)

**BIO RENOV AUTO**  
RENOVATION AUTOMOBILES  
0385306792  
0638824182

**pistillateur Ambulant**  
**L'Atelier de Jean**  
réf. 06 42 16 10 21  
SIREN : 827 834 835 - Code APE : 1100Z

**MATHIEU ARTZNER**  
GARAGE AUTOMOBILE  
45 ROUTE DE LA GARE  
01190 BOZ  
[bozautoexpert@gmail.com](mailto:bozautoexpert@gmail.com)

06.28.30.19.25

**BOZ AUTO Meca**  
Réparation et entretien  
véhicules toutes marques

**AT CARRELAGE**  
CARRELAGE / FAÏENCE / PARQUET  
Salle de Bain "clé en main" / Dressing  
Aménagement intérieur  
Anthony Tillioi [www.atcarrelage.fr](http://www.atcarrelage.fr)  
63 rue de la Saône 01190 BOZ | **06 60 91 94 69**

N° SIRET : 448 580 159 000 11 / APE 4522Z

N'hésitez pas à me contacter je suis là pour cela.  
DEVIS GRATUIT

Disponible début janvier 2021

Contact :  
MARTINS M. 158 rue du platane 01190 boz  
Macro entreprise - N° siren : 8535354000019  
Tél: 07 83 85 96 44 - [laviedadomicile@gnx.fr](mailto:laviedadomicile@gnx.fr)  
<http://laviedadomicile.siteweb.org/>  
<https://fr-fr.facebook.com/viedadomicile>

# Lande tourbeuse des Oignons



Venez faire un petit détour sur l'ENS de la lande tourbeuse des Oignons !

Ouvert à l'exploration et la promenade depuis juin 2019, cet Espace Naturel Sensible a été aménagé de façon à ce que vous profitiez pleinement de votre balade. Vous y trouverez une aire d'accueil avec des panneaux de sensibilisation et d'information vous présentant les principaux enjeux du site. Ensuite un balisage vous guidera sur un sentier en herbe avec des passerelles en bois, afin que vous puissiez passer au-dessus de zones humides et explorer en toute sécurité ce petit coin de paradis.

Vous pourrez y découvrir les espèces qui vivent dans les mares et les prairies humides telles que la Droséra ou le Lycopode inondé qui sont des espèces remarquables et protégées. Vous aurez également la possibilité d'aller à la rencontre des ânes qui pâturent sur le site. Pour leur bien-être ne leur donnez rien à manger ! Et attention à la clôture électrique !

Pour votre confort, équipez-vous de bottes en dehors de la belle saison.

Les animations nature continuent ! Retrouvez toutes les informations pratiques à partir de mars 2021 dans le calendrier nature et sur les sites du Département ou du CEN. N'oubliez pas de réserver !

Plus d'informations : <https://www.ain.fr/espaces-naturels-sensibles-carte-animation/>



# Souvenirs de Burrhin



## Les jeunes bergers à Boz pendant la guerre *Suite de la 1<sup>ère</sup> partie parue dans le p'tit burrin 2020*

[...) L'herbe était devenue rare et les bêtes revenaient le soir la panse presque vide. Alors nous changions de direction pour gagner « Les Oignons ».

Une petite halte en face du cimetière pour attendre le copain qui arrivait à l'arrière, et le troupeau traversait sans coup férir la départementale 933, car il y avait rarement, très rarement une voiture qui arrivait. Pas plus de problèmes pour arriver aux « Oignons » car des haies poussaient de chaque côté de la route. Elles étaient interrompues à l'entrée des nombreuses parcelles où deux branches suspendues à deux piquets faisaient office de barrière. Les jours de pluie, au retour, on ramassait des escargots qui y abondaient. En arrivant, nos vaches s'abreuaient dans la grande mare à l'entrée et broutaient un moment dans cette zone marécageuse, mais à sec l'été. Pendant ce temps trois énormes ronciers nous régalaient de leurs mûres. Puis les vaches traversaient en courant, pour abandonner leurs mouches, une zone couverte de genêts et arrivaient dans la partie centrale où elles devaient paître. L'herbe était abondante mais pas de bonne qualité. Le gardiennage était différent, nous devions davantage surveiller nos bêtes car l'espace n'avait pas de clôture. Au nord, un taillis longeant la route, à l'époque chemin de terre, aboutissant sur la route de Bâgé-le-Chatel. A l'est, la zone recouverte de bruyères, et plus à l'est encore, la sapinière. Au sud, une zone couverte de fougères et de taillis qui revenaient à l'ouest. Les vaches s'abreuaient dans deux mares alimentées par la « Rivière du Plomb » : résurgence qui apportait de l'eau. C'étaient deux étendues fangeuses et chaque année, les fermiers armés de pelles et « d'égouttoirs » venaient pour les curer et aussitôt une eau limpide apparaissait. Lorsque nos bêtes allaient boire avant le curage, il n'était pas rare de les voir ressortir de cette boue avec une sangsue accrochée à la patte. Il n'était pas rare non plus de voir une ou deux couvées de perdrix dont les poussins se cachaient dans les touffes de bruyère.



Nos jeux étaient différents, nous avions construit une cabane faite de branchages, la matière première ne manquait pas ; nous l'occupions à tour de rôle par groupes de deux ou trois. Très souvent, nous étions dans la sapinière, où deux arbres avaient été délestés de leurs branches mortes, si bien qu'accéder à la cime était devenu chose facile. De là -haut nous avions l'horizon à 360 degrés.

Descendus de l'arbre, nous constations que nos mains portaient des taches brunes, collantes et odorantes : la résine. A côté de nos vaches, un grand-père gardait lui aussi un troupeau autour duquel il tournait sans arrêt pour que ses bêtes ne se mêlent pas aux nôtres. Notre vigilance était parfois trompée, il est arrivé que certaines vaches aient franchi le taillis situé au nord et sont allées faire quelques dégâts dans les terres de maïs ou de betteraves des « Gochelières ». L'ennui c'est que l'une d'elles était exploitée par le garde champêtre qui, on ne sait comment, était vite informé et ne tardait pas à venir nous sermonner et nous menacer d'une amende en cas de récidive. L'affaire était officielle car il portait son képi. Nous étions alors plus attentifs, ce qui, pourtant, n'a pas empêché certaines vaches de traverser la sapinière et d'aller dans les terres exploitées par des cultivateurs de Chevroux.



Au 14 juillet, les vacances commençaient et dès six heures et demie, chaque matin, nous emmenions nos vaches jusqu'à 10 heures et retournions l'après-midi à 15 heures. Très rapidement, l'herbe venait à manquer et alors il a fallu changer d'horizon.

Les foins étant terminés, cette fois direction « Les Vavres ». Nos bêtes étaient à découvert, il était beaucoup plus facile de les garder, mais la chaleur torride des étés nous obligeait à rester bien sagement à l'ombre des buissons. Nous avions reconstitué un village avec ses commerces. Le boucher vendait, sous toutes formes, des grenouilles attrapées dans les laîches bordant la Nieuze. Il avait aussi de grosses sauterelles exposées sur un étal fait de petites branchettes. L'épicier, lui, proposait des fruits et des légumes, soit des baies ou fleurs cueillies dans les buissons. Le boulanger exposait des pains longs, feuilles roulées ou d'autres feuilles savamment découpées et de différentes couleurs représentant des gâteaux. Le soir, avant le retour, nos bêtes allaient à la Saône pour s'abreuver. Et nous, du haut de la digue, proférions des insultes sans aucun sens à l'encontre des bergers de St Albain : « Mâconnais de m.... mangeurs de crapouillots,... » L'écho ne tardait pas à répondre mais en employant : « Bressans.... ». Parfois nous menions nos bêtes dans la « Grande Prairie » et là, la fermière le devinait car, pendant la traite, du seau de lait bourru et chaud, s'échappait une forte odeur d'ail.

Le mois de septembre arrivait, les regains étant faits, cette fois nous emmenions nos bêtes pour toute la journée sur la commune d'Asnières. Nos bêtes avançaient progressivement vers le sud pour trouver une herbe plus abondante, d'abord à la Domaize, puis à la Cornatoz, ensuite aux Zaies pour arriver enfin aux prés Garnier. Un fossé à sec nous séparait de la prairie d'Ozan. Quelques altercations, voire empoignades ont eu lieu, l'esprit de clocher existant. Mais les bergers « kellis » étaient plus âgés, donc plus grands, plus forts que nous et notre bravoure était mise à rude épreuve. Nous ne tardions pas à battre en retraite quand les mèches de fouet nous cinglaient les jambes. Les fouets avaient remplacé les bâtons. On les fabriquait avec de la filasse de chanvre que l'on cordait, une extrémité portait une fine mèche tressée, l'autre extrémité était fixée à un court bâton. (Certains fermiers cultivaient du chanvre qu'ils faisaient rouir dans « les Frettes »). Pour cela, ils faisaient des

fagots rassemblés en un radeau sur lequel ils posaient de grosses pierres pour l'immerger. Quelle odeur nauséabonde !

Ensuite nous occupions les prés des « Platières ». Nous avions élu domicile à l'ombre d'un gros chêne qui était là en plein centre de la pâture. En arrivant on posait nos sabots et nos musettes contenant le repas, et, en courant, nous traversions « les Grands Bois » (emplacement actuel des puits) et gagnions la Saône pour la baignade. Un adage disait qu'il était dangereux de se baigner après le repas, on risquait l'hydrocution donc la mort. Il valait mieux se baigner avant le repas. Un jour, à notre retour, quelle surprise ! Les musettes, les torchons enveloppant les repas et quelques briques de repas jonchaient le sol. Deux musettes étaient vidées de leur contenu ! Etaient-elles mal fermées ? Toujours est-il que les repas avaient disparu, les chèvres que nous emmenions avec les vaches s'en étaient occupé. Solidarité oblige, nous avons partagé nos repas et à l'avenir suspendu nos musettes à de hautes branches de l'arbre. Décidément ces biques nous ont causé quelques soucis. Un soir, au moment de rentrer, l'un de nous constate que ses deux chèvres blanches manquent à l'appel. Pas de chèvres broutant le long des buissons, rien à l'horizon. « Alors, elles sont rentrées à l'écurie » dit le berger. Mais pas de chance, arrivé à la maison, pas de chèvres. Le père ordonna alors d'aller le lendemain, en arrivant à la pâture, demander aux fermiers d'Asnières s'ils avaient vu des chèvres. Mais voilà, comme d'habitude en arrivant au pré, direction la Saône pour la baignade. Oh ! surprise, pendant que nous nous ébattions dans l'eau, le père apparaît sur la digue. Quelques minutes difficiles à passer... Voilà la troupe sortie de l'eau, regagnant l'arbre « habitation » tandis que le père prend la direction d'Asnières. Nous étions en train de dîner quand nous l'avons vu revenir, accompagné de ses deux chèvres. Le copain, honteux, baissait la tête. Il n'y avait eu ce soir - là, pas de fromage à la ferme. Ah ! Ces biques !

Nous faisions tournoyer le fouet au-dessus de nos têtes, la mèche claquait sec : c'était le signal pour le retour à la maison. Nous n'étions pas toujours des modèles. Quelques feuilles bien sèches de rumex (oseille sauvage, la rouinte en patois) froissées entre nos mains, puis roulées dans du papier journal, nous faisaient une cigarette que nous fumions et qui nous faisait tousser à qui mieux mieux, et pourtant, on continuait.

Puis le 29 septembre est arrivé, c'est la St Michel, la fête des bergers. Notre ordinaire était amélioré par une pomme ou une poire en supplément et surtout, surtout des crêpes ! Quel bonheur ! Le lendemain était le dernier jour de garde car le 1er octobre c'était la rentrée des classes. La saison est terminée, c'en est fini de la garde des vaches.

Nous étions heureux, nous avions passé, pendant six mois, en pleine nature, des heures entre copains.



# RPI Boz Ozan Reyssouze



**Le RPI est né en 1989, d'une volonté de rassembler les écoles de nos 3 villages.**  
Pour cette rentrée 2020, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) compte 160 élèves, répartis dans les 8 classes des 3 écoles ; 48 habitent à Ozan, 70 à Reyssouze et 37 à Boz et 5 sur des communes voisines.



Tous les parents des enfants nés en 2018 sont invités à se faire connaître en mairie pour être intégrés dans les révisions d'effectifs.

Afin de mieux faire connaître et promouvoir les écoles du RPI aux parents et futurs parents, une journée portes ouvertes sera organisée en janvier si la situation sanitaire le permet. Ce sera l'occasion de découvrir les trois écoles, leurs équipements, des productions d'élèves, les enseignants, le SIVOS, le Sou, les projets en cours et à venir...

## REPARTITION 2020-2021 :

### BOZ

8H45 – 11H45 13H35 – 16H35

03.85.30.60.28

[ce.0010732r@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010732r@ac-lyon.fr)

7 CM1 - 13 CM2 avec M. Mathy

18 CM1 avec Mme Mathy

### OZAN

8H55 – 11H55 13H25 – 16H25

03.85.30.66.01

[ce.0010738x@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010738x@ac-lyon.fr)

22 CE2 avec M. Dupaquier

19 CE1 avec Mme Grossiord

15 CP avec Mme Ferrand

### REYSSOUZE

8h50 – 11H50 13H20 – 16H20

03.85.30.61.46

[ce.0010322v@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010322v@ac-lyon.fr)

5 MS - 17 GS avec Mme Lussiaud

21 MS avec Mme Pauget

23 PS avec Mme Rabuel

The screenshot shows the website's layout with a navigation bar at the top. Below the header, there are several cards with different educational resources and news items. A central card is titled 'Aider votre enfant pour réussir à l'école...' with a sub-section 'Champignons et fruits d'automne - sortie en famille'.

**Retrouvez toutes les informations du RPI sur le blog**  
<https://rpibor.marelle.org>

**Quelques projets et activités des écoles du RPI.  
Merci au Sou et aux parents qui nous accompagnent.**



# Sou des écoles Boz Ozan Reyssouze



Le **Sou des Écoles Boz Ozan Reyssouze** est une association de parents d'élèves qui regroupe les 3 communes du regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Son objectif est de compléter les missions des écoles du RPI en finançant des activités, des interventions et des sorties scolaires.

Comme beaucoup, l'année 2020 n'a pas épargné l'association et nous avons dû annuler 3 manifestations. Nous avions néanmoins réussi trois beaux rendez-vous en début d'année scolaire 2019 avec la brocante à Boz, le loto à Ozan et la choucroute à Reyssouze. Pour les autres manifestations, pizzas à Ozan, Fête du vélo à Boz et Fête de l'école à Reyssouze, nous avons dû annuler en raison des contraintes sanitaires.

Nous remercions vivement les bénévoles qui ont participé à ces manifestations, en donnant un peu ou beaucoup de leur temps et en favorisant le bon déroulement de celles-ci.

Les bénéfices de ces actions ont permis de sauver cette année scolaire 2019-2020, les élèves ont ainsi pu bénéficier, lorsque cela était possible en dehors du confinement, de sorties culturelles ou sportives, de spectacles, d'intervenants divers, ...

Lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2020, 4 nouvelles personnes sont venues renforcer l'équipe :

- Frédéric ROUXEL, Président
- Stéphanie CHAMPREUX, Trésorière
- Claire LEDUC, Secrétaire
- Sandra PAQUELET
- Mélaine DELORME
- Alba REGUEIRA CRESPO
- Frédéric POTHELUNE



Au-delà de l'implication du bureau, nous comptons encore et toujours sur la participation des parents bénévoles, le jour de la manifestation mais également en amont pour la préparation.

L'année 2021 sera évidemment impactée par les protocoles sanitaires en place ou à venir mais nous avons bon espoir de pouvoir organiser les évènements suivants :

- **Brocante à Boz : ~~dimanche 20 septembre 2020~~ - ANNULÉE**
- **Loto de Noël, à Ozan : ~~dimanche 6 décembre 2020~~ - ANNULÉ**
- **Choucroute, vente à emporter à Reyssouze : 21 février 2021 (à confirmer)**
- **Pizzas, vente à emporter à Ozan : 4 avril 2021 (à confirmer)**
- **Fête du vélo à Boz : samedi 1er mai 2021 (à confirmer)**
- **Fête de l'École à Reyssouze : 11 ou 18 juin 2021 (à confirmer)**



Pour nous contacter :

**soudesecolesrpi@listes-marelle.fr**

Blog des Écoles :

**http://rpibor.marelle.org/**

Page Facebook :

**https://www.facebook.com/SouRPIBOR**

Facebook :

**https://www.facebook.com/SouRPIBOR/**

# Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire



Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) coordonne le fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) comprenant les écoles de Boz, Ozan et Reyssouze.

Sa vocation est la gestion des dépenses des écoles : acquisition des fournitures scolaires, de matériel, de mobilier, l'entretien des locaux ainsi que la gestion des activités périscolaires : les cantines et la garderie.

Le SIVOS est administré par un conseil d'administration composé de trois conseillers issus chacun des conseils municipaux des trois communes.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, les membres du conseil d'administration ont été désignés. Sont désormais membres titulaires du SIVOS :

- Mélaine DELORME, Nathalie THEVENARD, Christian RIGET pour Boz
- Agnès PELUS, Agnès CLAIR, Valérie COLLIN pour Reyssouze
- Marie Jeanne PESENTI, Valérie SERAFIN, François BOURDON pour Ozan.

Je remercie Catherine GANDY pour son implication sans faille en qualité de présidente jusqu'au mois de juillet.

Treize personnes, travaillant à temps partiel et occupant souvent des fonctions multiples, assument les différentes tâches :

- 3 ATSEM assistent les enseignantes à l'école maternelle de Reyssouze
- 3 agents d'animation à la garderie
- 10 personnes affectées à la surveillance des cantines
- 2 agents chargés de l'entretien des locaux
- 1 secrétaire

Le SIVOS dispose de peu de ressources propres, il perçoit les participations des parents au titre de la cantine et de la garderie périscolaire. Mais celles-ci ne couvrent pas le coût du service rendu. A titre indicatif, le prix de revient d'un repas est d'environ 5,60 euros alors qu'il est facturé 4,30 euros. Aussi la majeure partie des recettes provient d'une contribution des communes calculée en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur le RPI, du nombre d'habitants et du potentiel fiscal.

Au printemps, la crise et les mesures sanitaires imposées ne nous ont pas permis d'assurer les repas à la reprise des cours, les parents ont dû fournir des repas froids. La surveillance des enfants des professionnels mobilisés pendant le premier confinement a été assurée grâce à l'implication de notre personnel.

Je remercie les parents et le personnel pour leur compréhension et leur adaptabilité durant cette période.

Depuis la rentrée de septembre, les services périscolaires ont repris dans le respect des protocoles sanitaires, et les parents peuvent désormais effectuer les modifications des inscriptions à la cantine, directement sur le site, de notre fournisseur de repas, la société RPC à Manziat.

Depuis plusieurs années, la baisse des effectifs est un sujet très préoccupant. La fermeture d'une classe a pu être évitée pour la rentrée de septembre. Une nouvelle fois, nous voici confrontés à une menace de fermeture pour la rentrée 2021, alors qu'une dynamique des naissances est enregistrée dans nos collectivités.

Les efforts consentis par les communes pour offrir des locaux adaptés, fonctionnels, dotés de matériels récents, et la qualité des services offerts, notamment l'amplitude horaire de la garderie, le professionnalisme et la bienveillance du personnel encadrant les temps périscolaires, n'empêchent pas les scolarisations en dehors de notre RPI.

La présence d'une école contribue à la création et au maintien de liens sociaux, et à la vie de nos commerces locaux.

Nous comptons sur la mobilisation de tous les parents pour continuer à faire vivre nos écoles et nos villages en inscrivant leurs enfants dans les établissements de notre RPI.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Gaëlle INNOCENTI, secrétaire du SIVOS tous les matins du lundi au vendredi soit par téléphone au 03-85-36-47-74 soit par mail [sivos.bor@gmail.com](mailto:sivos.bor@gmail.com).

Bonne et heureuse année 2021



L'équipe du Sivos

# Paroisse St Sébastien



## Personnes à Contacter :

M. DELISLE Raymond 03.85.30.37.08 & 06.75.27.61.38

(Merci particulièrement à tous ceux et celles qui se dévouent pour l'entretien et le fleurissement de l'église)

1. L'église peut être ouverte sur demande

2. Pour les demandes de Baptême, Mariage et funérailles : prendre contact avec M. le Curé ou un laïc aux permanences.

3. Pour toute activité dans l'église : contacter M. le Curé.

## Messes de 18h30 à Boz :

Samedi 05 Juin 2021

Samedi 28 aout 2021

Samedi 30 octobre 2021

## Notre Curé et sa résidence : depuis septembre 2018

**Père Aimé OWAH**, secondé du Père Davy Sanza Nzahou MIKELE vicaire, **curé des groupements paroissiaux de Feillens et Pont de Vaux**

Cure de Feillens: 50, Rue de l'église – 01570 Feillens

Adresse mail: [aimefulbert69@yahoo.fr](mailto:aimefulbert69@yahoo.fr)

Tél mobile: 06 21 65 84 82

## Les permanences à Pont de Vaux :

Maison Paroissiale 06 Rue de la Cavalerie - Pont de Vaux

Tél : 09 83 26 81 76.

E-mail : [paroissepontdevaux@orange.fr](mailto:paroissepontdevaux@orange.fr)

## Dates et Horaires à retenir pour l'ensemble paroissial :

**Dimanche 09 mai 2021:** Célébration de la Première Communion à l'église de Pont de Vaux à 10hoo

**Dimanche 15 Août 2021:** Assomption : messe à 10Hoo à Pont de Vaux

**Dimanche 22 Août 2021 :** Messe-Poisat à St Bénigne à 10hoo

**Samedi 2 Septembre 2021 :** portes ouvertes de 9hoo à 12hoo pour les inscriptions au catéchisme à la cure de Pont de Vaux

**Le 10 octobre 2021 à 10h à Gorrevod**

## Site internet de la paroisse de Pont de Vaux

<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/paroisses/pontdevaux>

**Père Aimé OWAH :** Tous les mercredis de 10h - 12heures

**Un laïc :** Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h à 12h

## Office Dominical : à l'église de Pont de Vaux

**Les samedis de fin octobre à fin avril :** Messe Anticipée du Dimanche à 18H30. (Période hivernale)

**Tous les Dimanches :** à 10H sauf le 22 Août 2021 à St Bénigne (Messe-Poisat),

**Le 10 octobre 2021 à 10h à Gorrevod** (foire de la Saint François à Pont de Vaux)

## Catéchèse des enfants (à la cure de Pont de Vaux)

**Jeudi soir de 17h15 à 18h30** (pour les CE1, CE2, CM2). Les CM1, le lundi 17H30 l'éveil à la foi pour les enfants qui ont entre 5 et 7 ans, une fois par mois le samedi matin, (pour les dates consulter le site internet).

## Aumônerie : Préparation à la Confirmation

En alternance Cure de Feillens et Pont de Vaux. (Consulter le site)

## Horaires des Grandes Fêtes (Noël et Pâques)

**Samedi 03 Avril 2021 à 21Hoo :** Messe de la Veillée de Pâques à l'église de Pont de Vaux

**Dimanche 04 Avril 2021 :** Jour de Pâques : Messe à 10hoo en l'église de Pont de Vaux

**24 Décembre 2021 : 18H30 :** Noël des enfants : Messe pour les enfants en l'église de Pont de Vaux

**24 Décembre 2021 : 21hoo :** Messe de la Veillée de Noël en l'église de Pont de Vaux

**25 Décembre 2021 :** Messe de Noël à 10hoo à l'église de Pont de Vaux

# Comité de jumelage



COMITE DE JUMELAGE  
INTERCOMMUNAL DE PONT-DE-VAUX  
Siège social : Mairie de Pont-de-Vaux  
Maison du Tourisme  
Place de Dornhan  
01190 Pont de Vaux

## JUMELAGE AVEC DORNHAN (Forêt Noire)

### Activités 2020

2020 avait bien commencé avec notre repas choucroute le 9 février à la Salle des Fêtes de Pont-de-Vaux. Animé par Murielle et Philippe Bagout, il a rassemblé plus de 200 danseurs et amis du jumelage. Ce fut un moment convivial apprécié de tous.

Une année bien remplie se préparait : échange scolaire, 150<sup>ème</sup> anniversaire des Pompiers à Dornhan (avec délégation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Pont-de-Vaux), célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire à Pont-de-Vaux, venue d'une chorale allemande pour le concert de la Sarrasine en novembre, ...

Mais la situation s'est bien vite dégradée. Par prudence, nous avons préféré annuler notre assemblée générale à la veille du confinement. Et à notre grand regret, les rencontres prévues ont été ajournées les unes après les autres. Le Marché de Noël de Dornhan (fin novembre) a lui aussi été supprimé.

Seuls les cours d'allemand pour adultes ont pu reprendre fin septembre, dans une grande salle mise à disposition par la Municipalité de Pont-de-Vaux, et avec respect des gestes barrières.

Pour le moment, aucune date n'est fixée pour 2021. Toutefois les contacts avec notre ville jumelée ne sont pas rompus, ils se poursuivent grâce au téléphone et à Internet. Nous attendons, comme eux, avec impatience le moment où nous pourrons nous retrouver.

### QUELQUES BONS MOMENTS DU JUMELAGE



Sous les arbres de la Besace  
Saint-Etienne-sur-Reyssouze - 2015



Concours de Volailles  
Pont-de-Vaux - 2017



Repas convivial. Sermoyer ~ 2018



Allemands et Français à Ozan ~ Randonnée 2018

# PLUi & PCAET



## **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Bresse et Saône : un arrêté du projet est envisagé pour 2021**

Depuis juillet 2017, la Communauté de communes Bresse et Saône élabore conjointement avec ses communes membres son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui à son terme définira un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour l'ensemble du territoire tout en fixant les nouvelles règles d'urbanisme pour les 15 prochaines années.

4 grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la Communauté de communes guident les travaux en cours par les élus visant leur traduction dans le règlement d'urbanisme et le plan de zonage, à savoir :

- Maîtriser l'ambition démographique attendue à l'horizon 2030 et soutenir un développement équitable du territoire
- Valoriser le potentiel économique existant et favoriser une économie de projets ;
- Préserver la qualité du cadre de vie et l'identité rurale du territoire ;
- Préserver les ressources d'avenir et inscrire le territoire dans une démarche de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

Pour en savoir plus, [www.ccbresseetsaone.fr](http://www.ccbresseetsaone.fr) rubrique « Urbanisme »



## **PCAET : La Communauté de communes Bresse et Saône s'engage dans la transition énergétique**

La loi Transition énergétique pour une croissance verte a renforcé le rôle des intercommunalités de plus de 20 000 habitants comme coordonnateur de la transition énergétique.

Dans ce contexte, après avoir réalisé un diagnostic territorial climat – air – énergie, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, la Communauté de communes Bresse et Saône avec ses partenaires institutionnels et opérationnels locaux et départementaux intervenant dans divers domaines (mobilité, agriculture, énergies renouvelables, santé, rénovation du bâti, ...) a élaboré un pré-programme d'actions répondant à 4 axes majeurs pour le territoire :

- Réduire notre empreinte climatique et s'adapter au changement climatique,
- Améliorer la performance énergétique de l'ensemble des secteurs d'activité,
- Réduire le poids des déplacements dans la facture énergétique du territoire,
- Développer la production et l'utilisation des énergies renouvelables.

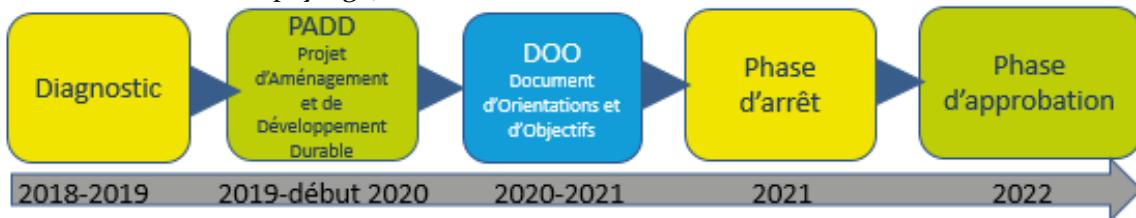
Approuvé en Conseil communautaire le 2 mars 2020, il fera l'objet d'une mise à disposition du public en 2021 avant son approbation définitive et sa mise en œuvre sur les 6 prochaines années.

Retrouver tous les documents relatifs au PCAET Bresse et Saône sur : [www.ccbresseetsaone.fr](http://www.ccbresseetsaone.fr) rubrique « Environnement »

# SCOT Bresse val de Saône #3

## La démarche

L'année 2020 a commencé avec le débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en conseil syndical du 21 janvier 2020. Cette étape répond à l'article L143-18 du code de l'urbanisme. Il s'agit d'un moment clé dans l'élaboration du SCOT. Le PADD est en effet la « colonne vertébrale » du SCOT. Il fixe les grands objectifs à poursuivre pour l'horizon 2040 sur l'ensemble des thématiques abordées dans le SCOT (habitat, armature du territoire, mobilité, développement économique, agriculture, environnement et paysage).



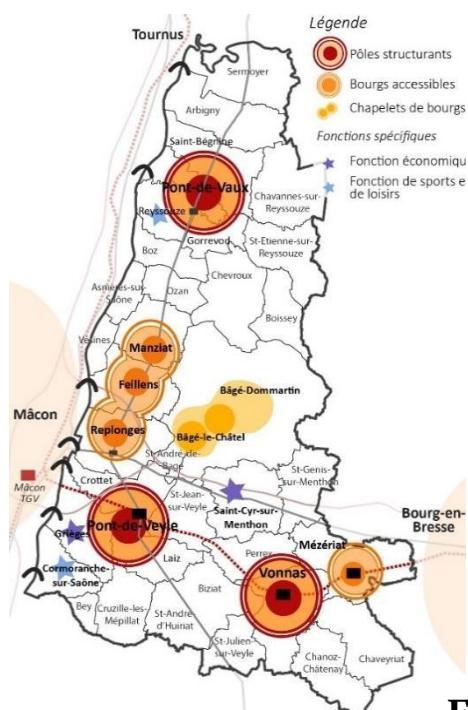
## Les grands axes du PADD

Réduire la vulnérabilité du territoire par un développement plus soutenable

Valoriser les ressources locales pour développer les activités et l'emploi

Adapter les conditions d'accueil aux évolutions sociodémographiques et à l'habitat

## Un objectif structurant : rééquilibrer l'armature territoriale



- Objectif : + 10 500 habitants à l'horizon 2040
- Taux de croissance annuel moyen à 1.1 %
- Un taux de croissance annuel moyen différencié entre les communes en fonction de l'armature du territoire
- Des vocations différencierées entre les pôles
- Une meilleure accessibilité aux pôles d'emploi, de services, d'équipements et aux transports
- Faire jouer pleinement le rôle des pôles structurants et de leurs aires d'influence : Pont-de-Vaux (St Bénigne, Reyssouze et Gorrevod) / Pont-de-Veyle (Crottet et Laiz) / Vonnas
- Renforcer les fonctions de centralités des bourgs accessibles
- Maintenir le chapelet de bourgs, jouant un rôle de pôle de première nécessité

## Et après le PADD...

Les orientations du PADD sont structurantes pour la suite de la démarche puisqu'elles sont ensuite déclinées dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Le DOO fixe les objectifs d'urbanisme et d'aménagement à atteindre. C'est un document opposable juridiquement, il s'impose aux documents d'urbanismes locaux de notre territoire : le PLUi Bresse et Saône et le PLUi de la Veyle.

Pour aller plus loin... : [www.bresse-valdesaone.fr](http://www.bresse-valdesaone.fr)



# Maison de l'eau et de la nature

Un lieu pour découvrir la nature et le thème de l'eau en s'amusant !

**Les sites naturels à l'honneur :** le territoire Bresse - Val de Saône recèle des milieux naturels remarquables à valoriser : les prairies inondables du Val de Saône, la lande tourbeuse de Boz, l'île de la Motte, les dunes de sables de Sermoyer. La Maison de l'Eau et de la Nature vous propose de les découvrir par son exposition interactive, ludique, ainsi que par des animations régulières et variées.

## - L'exposition interactive

Venez vivre une expérience unique, où vous serez acteur de votre découverte grâce aux nombreuses **applications interactives** :

### **la table tactile consacrée à la découverte du castor !**

- Pêcher les poissons grâce au plancher interactif
- Entendre et observer les oiseaux de la prairie inondable du Val de Saône
- S'amuser à protéger les dunes de sables
- Tester vos connaissances sur le cycle de l'eau, naturel et domestique
- Remonter le temps et découvrir la formation de la Saône et les inondations qui rythment les saisons

Bornes tactiles et jeux interactifs raviront petits et grands, pour un moment de détente en famille ou entre amis.

Exposition accessible aux enfants dès 3 ans et aux personnes à mobilité réduite.



### **Ouverture au public individuel :**

- Avril, mai, juin, septembre et octobre : les mercredis et samedis de 14H à 18h
- Vacances d'hiver, Pâques et Toussaint : du mardi au samedi, de 14H à 18h
- Juillet et août : du mardi au dimanche de 14h à 18h

**Tarifs :** 3€ par adulte, gratuit jusqu'à 16 ans

### **Accueil des groupes adultes, scolaires et centres de loisirs :**

Toute l'année sur réservation.

**Tarif visite guidée :** 5€ par personnes, 1 gratuité toutes les 20 entrées

## - Autres activités familiales en extérieur :

### ➤ **Jeu de piste interactif Nature « Sur les pas des géants » !**

Des énigmes à résoudre en lien direct avec les arbres autour du plan d'eau et du port de plaisance de Pont de Vaux. Muni d'un visioguide, d'un livret, d'une boussole et de jumelles, venez partager un moment convivial en famille ou entre amis!

**- Durée :** 1H30 à 2h, parcours d'environ 1,5km, accessible à tous

**- tarif :** 6€ le visioguide pour 4 personnes



## ➤ **Balade interactive « Au fil de l'eau »**

A réaliser **à pied, en vélo ou à cheval**, cette promenade géo localisée propose de découvrir les richesses locales en lien avec l'eau (port, canal, écluse, la Saône, la prairie inondable...) sur un parcours de 5,5km ou 9km (accessible à tous) au départ de la Maison de l'Eau et de la Nature. Un visioguide vous oriente et se déclenche automatiquement à chaque point d'intérêt pour agrémenter votre promenade par des vidéos, commentaires audio, diaporamas photos et jeux. Un moment convivial idéal pour découvrir toutes ces merveilles !

- Durée : 2h à 3h

- Tarif : 5€ le visioguide pour 4 personnes

Réalisable toute l'année sur réservation ou en se présentant à la Maison de l'eau /Office de tourisme

## **A vos agendas 2021**

En avant-première la programmation 2021 avec de nombreuses animations :

- Mars, 14H à 17H : « **le boulot et le bouleau, c'est bon pour la santé !** », site des dunes à Sermoyer  
- Samedi 10 avril, 14 à 18h : « **3<sup>ème</sup> fête de la récup'** : créer, recycler, transformer soi-même... », des stands, ateliers pour réaliser ou découvrir comment faire sa crème de soin, sa lessive...GRATUIT

- Samedi 23 mai, 14H à 18h : « **Fête de la nature** » - GRATUIT

- Dimanche 24 mai, à 9h et 19h : **sur les traces des castors en kayak** - Gratuit

- Tout l'été les jeudis et dimanches : **Sortie découverte en kayak au crépuscule** autour du monde des castors

- 18 et 19 septembre de 14H à 18h : « **Journées du Patrimoine** », exposition, balades et jeu – Gratuit + sortie découverte en kayak

- Samedi 10 octobre, 14H à 18h : « **Fête de la Science et sa majesté l'arbre** » - Gratuit

- Vendredi 29 octobre, 14H à 17H: « **Promenons-nous dans les bois !** », site des Oignons à Boz



### **Coordonnées de la Maison de l'Eau :**

**Route de Fleurville, 01190 Pont de Vaux**

Tél : 03 85 33 03 34 - mail : [maison.nature@fr.oleane.com](mailto:maison.nature@fr.oleane.com)

Retrouvez-nous sur **Facebook** :

[www.facebook.com/maisoneauetnature01/](https://www.facebook.com/maisoneauetnature01/)

[www.maison-eau-nature.com](http://www.maison-eau-nature.com)



# Office du tourisme



## Une année 2020 compliquée

### Une nouvelle présidente !

Françoise Bossan, adjointe au maire de la commune de Bâgé-Dommartin et présidente de la commission tourisme de la communauté de communes Bresse et Saône jusqu'en mars dernier, succède à Albert Grand à la présidence de l'Office de tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux à la tête d'un conseil d'administration renouvelé.

Un grand Merci à Albert Grand qui a assuré la présidence de l'Office de tourisme fusionné depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. 3 ans, qui pour lui, comme pour l'équipe, ne furent pas un long fleuve tranquille, mais ont permis de remettre sur les rails le fonctionnement de cet organisme et de le pérenniser pour l'avenir.

### Confiné mais pas inactif !

Malgré la fermeture brutale au public le 16 mars, une salariée en arrêt garde d'enfants, et les 2 autres salariées au chômage partiel à 50%, l'office de tourisme en télétravail a maintenu le lien à distance avec ses clients par téléphone, mail ou grâce aux sites internet.

Réouverture des bureaux le 16 juin après mise en place du protocole sanitaire en vigueur sur nos 3 sites (bureaux d'accueil de Bâgé-le-Châtel, de Pont-de-Vaux et sur le bateau). Les croisières ont quant à elles repris le mardi 8 juillet avec une capacité réduite à 50%.

Confinées à nouveau depuis le 30 octobre, ces périodes sont mises à profit pour mettre à jour la base de données Apidae, les sites internet, les éditions et commencer à préparer la saison 2021.

### Départ de Floriane Michel

L'Office de tourisme vous informe du départ Floriane Michel, conseillère en séjour, et la remercie chaleureusement pour le travail effectué au cours des 3 années passées à notre service. Son professionnalisme et sa bonne humeur vont nous manquer. Pas de recrutement prévu dans l'immédiat compte-tenu de la conjoncture actuelle. Béatrice Pont et Frédérique Couturier se répartiront les tâches effectuées par Floriane en attendant des jours meilleurs.

## BILAN ETE 2020

Nos bureaux d'accueil ont subi de plein fouet les conséquences de la pandémie conjuguées aux périodes de canicules. Moins 55% de fréquentation globale. La clientèle étrangère a brillé par son absence, moins 68% sur l'été et même si la clientèle française a été présente, elle accuse un recul de 46%.

Les demandes des clients concernent essentiellement les activités de pleine nature : sentiers pédestres et itinéraires vélos, les sorties nature de la maison de l'eau ont fait cartons pleins, et pour confirmer la tendance, la vente de cartes de pêche a progressé de 15% à l'office malgré la chute de fréquentation.

**Le Bateau-restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 » a fonctionné** du 8 juillet au 4 octobre avec une capacité divisée par 2 de 40 personnes maximum par croisière. Une saison compliquée avec de nombreuses annulations et remboursements. 2255 passagers transportés à bord du bateau, 36 croisières déjeuners (1184 clients), 28 croisières balades (1071 clients). Moins 56% de passagers par rapport à 2019, et moins 45% de passagers par rapport à 2018.

**Les visites estivales organisées grâce aux associations culturelles locales** sont marquées par une baisse de fréquentation. Les 4 sites retenus cette saison (l'église de Saint-André-de-Bâgé, la chapelle d'Aigrefeuille, le domaine de Maresté et l'église de Replonges) ont totalisé 41 personnes pour 76 personnes en 2019 et 5 visites.

### Les expositions au bureau d'information touristique de Bâgé-le-Châtel :

-147 visiteurs sont venus voir l'exposition artistique proposée du 10 juillet au 14 août par le Loisirs Club d'Ozan, les Arts Pontévallois, Ginette Raynaud et Clément Roux. On enregistre la vente 2 tableaux.

-100 personnes ont visité l'exposition de la pastelliste Dany Piron et du photographe Gérard Burdy du 15 septembre au 3 octobre. 5 tableaux ont été vendu.

## Les Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, l'office de tourisme, en lien avec les sites touristiques, les associations culturelles et les mairies du territoire, a établi et diffusé un programme recensant les différentes visites du territoire. On enregistre cette année une baisse de fréquentation de l'ordre de 50 % par rapport à 2019 : 300 visiteurs comptabilisés contre 600 en 2020.

## PERSPECTIVES

L'équipe de l'office de tourisme a commencé à travailler à quelques actions du **schéma de développement touristique** élaboré grâce à l'accompagnement d'Ain-tourisme, la participation des élus de la commission tourisme de la communauté de communes et quelques prestataires.

### Parmi les différents axes travaillés :

- **Conforter et développer les liens et échanges avec les acteurs du tourisme** avec **la visite des prestataires** qui permet de faire connaissance avec leurs entreprises, de diffuser des brochures, de les informer des services de l'office de tourisme.

#### -Apporter un accompagnement numérique au prestataire

L'office de tourisme fait partie du collectif Inst'Ain numérique qui propose chaque année aux professionnels des **web séminaires** et la participation à la **journée e-tourisme**. Une aide technique qui permet de s'adapter à la digitalisation et aux nouvelles tendances de consommation accélérées par la pandémie.

-**Développer les visites guidées sur l'ensemble du territoire** par la création de produits touristiques à destination des groupes fait également partie des axes retenus. L'objectif de ce travail étant de développer la fréquentation des groupes sur les sites et chez les prestataires.



-**Développer une offre nature autour d'itinéraires vélo** (en lien avec le Plan vélo 01). L'office de tourisme en lien avec Ain-tourisme, est désormais habilité à déployer le **label « accueil vélo »** sur le territoire. Cette marque est réservée aux prestataires volontaires situés à moins de 5 kms des circuits de la voie bleue ou du futur tour de l'Ain à vélo mis en place prochainement par Ain-tourisme.

-**Conforter l'offre de randonnée pédestre** : 38 circuits jalonnent notre territoire dont le balisage nécessite un entretien annuel à la charge des communes.

Enfin **Les bénévoles du conseil d'administration emmenés par Françoise Bossan** avaient prévu **3 expositions** au cours de l'hiver reportées à des dates ultérieures en raison du 2<sup>ème</sup> confinement :

- **L'exposition concours photos** rassemblant et c'est un record, quelques 250 photos pour 60 participants

- **L'exposition des cadeaux de Noël** qui devrait gagner en qualité cette année en privilégiant des artisans professionnels.

- **L'exposition pédagogique** devrait avoir lieu sur le thème des templiers grâce à Bernard Valette et l'association Passion Patrimoine.

Mais les bénévoles espèrent vous accueillir nombreux lors de la **Randonnée de l'office de tourisme** programmée cette année à Replonges le **dimanche 23 mai 2021**.



## COTE PRATIQUE

### Nous contacter :

#### Office de tourisme du pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux

2 Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux

#### Bureau d'information touristique

2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel

03 85 30 30 02 - [contact@bage-pontdevaux-tourisme.com](mailto:contact@bage-pontdevaux-tourisme.com) - [www.bage-pontdevaux-tourisme.com](http://www.bage-pontdevaux-tourisme.com)

<https://www.facebook.com/bresseetsaonetourisme>

Instagram: bage\_pontdevaux\_tourisme

Pour les croisières à bord du **bateau restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 »**

[www.croisieresurlasaone.com](http://www.croisieresurlasaone.com)



# MARPA De la Verchère

*La résidence de nos aînés...*

*« 2020...des animations adaptées ! »*



En 2020, la MARPA a eu l'opportunité de proposer des animations variées en adéquation avec le contexte sanitaire : chant, activité sportive en présence d'un coach (parcours d'activité), intervenants musicaux, médiation animale (lama), cirque, lâcher de clowns, cinéma en plein air, « Ambiance Tour de France » (décor - challenge - menus), repas gastronomique, musicothérapie...



Laurence Paccoud – Directrice de la MARPA de la Verchère à Pont de Vaux

# Services divers

## Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles PONT-DE-VAUX et ENVIRONS



Nous vous attendons nombreux en **2021**  
**« Donnez votre Sang »**

à la **Salle des Fêtes de PONT-DE-VAUX** de **9h à 12h30 et de 15h à 18h30**

- Lundi **15 février**
- Lundi **26 avril**
- Lundi **5 juillet**
- Lundi **20 septembre**
- Lundi **22 novembre**

Nous vous attendons nombreux, tant pour les Dons du Sang, que votre participation à nos diverses manifestations et votre aide à promouvoir le Don du Sang autour de vous.

Nous serions heureux aussi de vous rencontrer pour un moment d'échange et d'information lors de notre **Assemblée Générale** qui aura lieu le :

**Vendredi 5 mars 2021 à 18h30**  
**Salle bleue de la Mairie de PONT-DE-VAUX**



**Et surtout n'oubliez pas les 7 bonnes raisons de donner son sang !**

- Un jour vous pouvez, vous aussi, en avoir besoin : maladie, accident, etc...
- Chaque don compte : il en faut 10000 par jour !
- Vous pouvez sauver la vie de quatre personnes !
- Juste majeur ou retraité, vous pouvez donner votre sang jusqu'à 71 ans !
- C'est rapide, ça prend moins d'une heure et une petite collation vous est offerte à la sortie !
- Ça ne présente aucun risque, un médecin vous rencontre avant le don !
- C'est un acte généreux car pas de profit financier mais la satisfaction de contribuer à sauver des vies !

**ADMR**  
pour tous, toute la vie, partout

**RÉDUCTIONS ET CREDITS  
D'IMPÔTS DE -50%**  
\* Article 10 séances du CGJ sous réserve de modifications de la législation.

**ENFANCE ET PARENTALITÉ**  
Micro-crèches  
Garde d'enfants à domicile  
Soutien à la parentalité  
Aide aux devoirs

Accompagnement et soins à domicile  
Transport  
Sorties - Loisirs  
Garde jour/nuit  
Aide au répit

**ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP**  
Aide & soins à domicile  
Livraisons de repas et de courses  
Aide aux aidants  
Téléassistance

**SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS**  
Ménage et entretien du logement  
Petits travaux de bricolage et jardinage  
Livraisons de repas et de courses

**ENTRETIEN DE LA MAISON**

**Association ADMR de Feillens**  
Adresse : Maison de la Santé  
1070 Grande Rue - 01570 Feillens  
Téléphone : 03.85.40.00.66  
Email : [afeillens@fede01.admr.org](mailto:afeillens@fede01.admr.org)

**EN SAVOIR PLUS**  
[www.fede01.admr.org](http://www.fede01.admr.org)

**adapa**  
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE  
RÉSEAU UNA

**Nos services**  
D'AIDE À LA PERSONNE

**Aide aux proches aidants**  
**Prévention**  
**Objets connectés**  
**Portage de repas**  
**Aide et soins à domicile**  
**Alternatives aux domiciles**  
**Evaluation à domicile sans engagement**  
**contact@adapa01.com**  
**04 74 45 59 64**

**Pavillon B2**  
Allée de la Santé  
01190 PONT-DE-VAUX  
Permanence le Mercredi 9h - 11h

**Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi**

**NOUVEAU SITE INTERNET**  
Retrouvez toutes les informations sur l'ADAPA en ligne  
[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

# Associations



## Amicale des Sapeurs-Pompiers

**GUICHARD Jérôme**  
203 rue du Carré d'Amont  
01190 BOZ  
Tél : 03.85.30.22.25  
[bozjerome@gmail.fr](mailto:bozjerome@gmail.fr)

## Comité de fleurissement

**PEDEUX Patrick**  
398 Route de l'Etang  
01190 BOZ  
Tél : 03.85.36.47.98  
[p.pastoche2@gmail.com](mailto:p.pastoche2@gmail.com)

## Comité Inter sociétés

**GUICHARD Laurent**  
133 Route de la Gare  
01190 BOZ  
Tél : 03.85.30.96.08  
[guichard.laurent0329@orange.fr](mailto:guichard.laurent0329@orange.fr)

## Société de Chasse

**GUICHARD Laurent**  
133 Route de la Gare  
01190 BOZ  
Tél : 03.85.30.96.08  
[guichard.laurent0329@orange.fr](mailto:guichard.laurent0329@orange.fr)

## Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze

**ROUXEL Frédéric**  
1246 Route des 4 vents  
01190 REYSOUZE  
Tél : 06.14.34.69.10

## Boz Auto Sport

**ARTZNER Mathieu et Christian**  
139 Route de l'Etang  
01190 BOZ  
Tél : 06.16.93.74.07  
[artzner.noelle@bbox.fr](mailto:artzner.noelle@bbox.fr)

## Amicale des Œuvres Communales

**GUICHARD Laurent**  
133 Route de la Gare  
01190 BOZ  
Tél : 03.85.30.96.08  
[guichard.laurent0329@orange.fr](mailto:guichard.laurent0329@orange.fr)

## Anim'Boz

**DRUESNES Sandrine**  
184 Rue des Nièvres  
01190 Boz  
Tél : 06.72.51.37.35  
**GUICHARDON Aline**  
203 Rue du Carré d'Amont  
01190 Boz  
[annimboz@gmail.com](mailto:annimboz@gmail.com)

# Agenda



Au moment de l'édition du bulletin municipal, les conditions sanitaires ne permettent pas aux associations de projeter l'organisation de manifestations en 2021. De fait, l'agenda ne peut être programmé cette année.

Boz a la chance de pouvoir compter sur des bénévoles impliqués et volontaires, soucieux de garder un village vivant et convivial.

Soyez assuré que si la recrudescence de l'épidémie le permet, toutes les associations se feront un plaisir de se remettre en marche !



ZONE CONSTRUISTE  
BÂTIMENTS  
MUNICIPAUX



Plan de la commune  
**BOZ**

Remerciements à la commission du bulletin municipal : Mme Laetitia COUTURIER, Mme Isabelle MONIN, Mme Coralie GUICHARD, Mme Nathalie THEVENARD, Mme Mélaine BURAVAND ainsi que M. Pascal COULAS pour sa participation.